

LOUIS &c. Très-Chers, Grands Amis, Alliez & Confederez. Une de nos principales attentions depuis le commencement de notre Regence, a été de profiter de toutes les occasions qui se sont présentées, de vous donner à tous en general & à chacun en particulier, des marques de l'estime & de la bienveillance que nous conservons pour votre Republique, à l'exemple des Rois nos glorieux Predecesseurs. Ces sentimens seront toujours la regle de notre conduite à votre égard, & c'est pour vous en donner toutes les assurances possibles, que nous avons choisi pour aller résider auprès de vous, avec le Caractere de notre Ambassadeur ordinaire, le Marquis de Bonac, Brigadier de nos Armées, nôtre Lieutenant dans la Province & Comté de Foix, & ci-devant nôtre Ambassadeur à la Porte-Ottomane. Nous sommes persuadés, connoissant ses bonnes qualités & son zèle pour tout ce qui peut contribuer à nôtre Gloire & aux avantages de nôtre Royaume, qu'il donnera toute son application, à cimenter de plus en plus la bonne correspondance qui subsiste depuis plusieurs Siecles, entre nôtre Couronne & les Cantons Suisses; Et nous ne lui avons rien recommandé plus expressement, que de vous faire connoître en toutes les rencontres, l'affection particulière que nous voulons toujours conserver pour le Corps Helvetique. Sur ce Nous prions Dieu, qu'il Vous ait, Très-chers, Grands Amis, Alliez & Confederez, en sa Sainte Garde. Ecrit à Fontainebleau le 30. Septembre 1727.

On a envoyé aux Cantons des copies de ces Lettres de créance, pour y répondre en la forme ordinaire. Mr. Dallion, neveu du Marquis de Bonac, & Mr. de Sablionac, Secrétaire de l'Ambassade,